

# Marché

Publié le 28/07/2016

<https://www.leliondangers.fr//marche>

---



## **Jour, horaires et lieu**

Le marché a lieu chaque vendredi matin de 8h30 à 13h place Charles de Gaulle, rue du Marché et rue Clémenceau.

En moyenne, 60 commerçants sont présents chaque vendredi.

## **Commerces présents**

- fruits et légumes frais
- charcuterie
- fleurs

- fromagerie
- boulangerie–pâtisserie
- brioches
- crêpes et galettes
- boucherie
- volailles
- poissonnerie
- miel
- paëlla
- vêtements pour enfants et adultes
- chaussures
- tissus
- maroquinerie
- audio-vidéo
- meubles
- quincaillerie

## **Participer au marché du Lion d'Angers**

Les marchands se rassemblent à 8h30, place Charles de Gaulle en bas des marches. Les places disponibles sont attribuées par le placier pour les abonnés et par tirage au sort pour les occasionnels.

Toute personne souhaitant bénéficier d'une place fixe sur le marché doit en faire la demande par écrit à la Mairie du Lion d'Angers. Elle doit au préalable avoir été présente régulièrement durant un an.

A télécharger : [Règlement du marché](#)